



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

IMMEUBLE : 15 833, boulevard Gouin Ouest, L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève

Lot : 1 843 717

AVIS est par les présentes donné qu'une demande de certificat d'autorisation de démolition pour la propriété précitée a été enregistrée conformément au Règlement régissant la démolition d'immeubles (CA28 0019).

Le Comité d'étude des demandes de démolition se prononcera sur cette demande d'autorisation de démolition lors d'une séance publique le lundi, 23 septembre 2019 à 19h00, au 500, montée de l'Église à la salle Madeleine Lahaye à L'Île-Bizard.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance de ce certificat d'autorisation de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné faire connaître par écrit son opposition motivée à la secrétaire d'arrondissement substitut au 350, montée de l'Église, L'Île-Bizard.

**DONNÉ à Montréal,
Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève,
ce treizième jour du mois de septembre deux mille dix-neuf.**

La secrétaire d'arrondissement substitut
Edwige Noza

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, secrétaire d'arrondissement substitut, certifie que l'avis ci-dessus a été publié sur le site internet de l'arrondissement le treizième jour du mois de septembre deux mille dix-neuf et qu'une copie a été affichée à la mairie d'arrondissement, et sur le bâtiment concerné le treizième jour du mois de septembre deux mille dix-neuf.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce treizième jour du mois de septembre deux mille dix-neuf.

Mme Edwige Noza
Secrétaire d'arrondissement substitut